

France: 100 millions d'euros pour développer le haut débit

Le haut débit connaît une croissance exponentielle mais tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. De très nombreuses régions sont exclues de l'ADSL ou des autres technologies permettant de surfer sur le Web à haute vitesse.

France Télécom, qui met en place les infrastructures, souligne que le taux de couverture avance: 79% contre 74% un an plus tôt. L'opérateur s'est engagé à atteindre les 90% en 2005. Afin d'accélérer le mouvement, le gouvernement a décidé jeudi la création d'un fonds de soutien au déploiement des accès Internet à haut débit sur tout le territoire, notamment dans les zones rurales, auquel il va affecter « *une enveloppe de l'ordre de 100 millions d'euros* ». Elle s'inscrit dans le plan gouvernemental visant à couvrir l'ensemble du territoire en haut débit d'ici à 2007. De nombreuses régions ont décidé de ne plus attendre et prennent en charge le problème. En effet, une nouvelle disposition donne la possibilité aux collectivités d'exercer des fonctions d'opérateurs de télécommunications. Et les initiatives se multiplient: dans la Manche, l'Ariège, le Maine-et-Loire (lire nos informations). Néanmoins, comme le souligne l'Association des villes pour le câble et le multimedia (Avicam), ce texte de loi est toujours en débat, dans le cadre de la loi sur la confiance pour l'économie numérique. Conséquence: de nombreux projets sont bloqués par le retard législatif. La fracture numérique attendra.